

Communiqué de presse  
21 mai 2026

## Pour permettre aux salariés de continuer à vivre dignement, il est aujourd'hui plus qu'urgent d'augmenter les salaires à La Poste !

Madame, Monsieur,

La Fédération des Activités Postales et Télécoms CGT a transmis [la lettre ouverte](#) à Mme Marie-Ange Debon PDG du groupe La Poste demandant l'ouverture de négociations salariales dans toutes les entreprises du groupe et notamment à La Poste SA. En effet, dans un contexte économique particulièrement dégradé, les salariés de La Poste voient leur pouvoir d'achat fortement impacté par les hausses de tarifs en tous genres (carburants, produit de première nécessité...).

Les dernières NAO de février closes unilatéralement par La Poste, n'avaient déjà pas répondu aux légitimes revendications en termes de pouvoir d'achat. Pour rappel, l'entreprise La Poste a réévalué les salaires seulement à hauteur de 0.70 % au 1er avril, tout en annonçant des résultats supérieurs à 1 400 000 000 € pour l'exercice 2025. Ces revalorisations ne concernant malheureusement pas l'ensemble des salariés, les plus de 34 000 fonctionnaires ne se voyant, du fait de leur mode de rémunération, que très peu concernés. **Les premiers niveaux des grilles salariales de l'entreprise restent inférieurs au SMIC au 1er juin, tandis que le premier niveau de rémunération des cadres ne dépasse le SMIC que de moins de 50 € bruts par mois.**

La CGT FAPT renouvelle ces multiples demandes d'ouverture de négociations salariales à la hauteur de l'investissement au quotidien des postiers, qui restent toujours loués par la population tant dans leur proximité que dans leur détermination à être au service des usagers. La CGT FAPT reste bien évidemment à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires.

